

5<sup>ÈME</sup>  
JOURNÉE DU  
MANAGEMENT  
JURIDIQUE

# Newsletter N°2

mai 2015

PRIX DE  
L'INNOVATION  
EN MANAGEMENT JURIDIQUE

Le Prix de l'innovation en management juridique récompense chaque année des directions juridiques ayant mis en œuvre des solutions innovantes pour améliorer le management de la fonction juridique en entreprise.

A vous maintenant de découvrir ces directions juridiques qui innovent et de voter jusqu'au 15 juin pour attribuer le Prix du Public !

La remise des Prix aura lieu le 23 juin 2015 lors de la [Journée du Management Juridique](#) à l'UIC Espace Congrès à Paris.

-20% pour toute inscription  
avant le 23 mai 2015

## EDITO



Quand la prévention des risques permet aussi de porter l'innovation en management juridique !

Les risques juridiques auxquels l'entreprise doit faire face sont nombreux et augmentent sans cesse. Pour prévenir ces risques, la direction juridique doit constamment se réinventer pour rester toujours performante et répondre aux enjeux de son entreprise. C'est pourquoi, une des tables rondes de la [Journée du Management Juridique](#) aura pour thème : [7 tendances clefs pour mieux prévenir les risques juridiques en 2015](#). Action de groupe, fraude, assurance, responsabilités civiles et pénales... sont autant d'actualités suscitant des nouveaux risques que

la fonction juridique se doit d'appréhender.

Au-delà de ces multiples actualités réglementaires et jurisprudentielles, il y a également des risques juridiques connus. Mais qu'ils soient nouveaux, récurrents ou plus rares, les directions juridiques n'hésitent plus aujourd'hui à innover pour y faire face ou pour les prévenir. C'est le cas des deux candidats au Prix de l'innovation en management juridique que nous avons interviewés pour cette newsletter.

Alors que la direction juridique d'EОВI-MCD Mutuelle, cherche à rendre [le droit accessible à tous, pour tous](#), le Service des Affaires Sociales et Juridiques de JOA, a mis en place des [outils et des process pour améliorer le management du risque juridique et social](#).

Bonne lecture !

Laurine Tavitian

## SOMMAIRE

- 7 tendances clefs pour mieux prévenir les risques juridiques en 2015 : présentation d'une des tables rondes de la Journée du Management Juridique ..... Page 2
- Interview de Bruno Rocher, Responsable des Affaires Sociales et Juridiques de JOA, candidat au Prix de l'innovation en management juridique ..... Page 3
- Interview d'Estelle Sultanik, Directrice juridique d'EОВI-MCD Mutuelle, candidat au Prix de l'innovation en management juridique ..... Page 4
- Programme complet de la Journée du Management Juridique ..... Page 5

[www.journeemanagementjuridique.com](http://www.journeemanagementjuridique.com)

[www.innovation-juridique.eu/Directions-Juridiques](http://www.innovation-juridique.eu/Directions-Juridiques)

# 5ÈME

## JOURNÉE DU MANAGEMENT JURIDIQUE

# 7 tendances clefs pour mieux prévenir les risques juridiques en 2015

23 juin 2015 / 11h30 - 13h00

Depuis quelques années, de nombreuses actualités réglementaires et jurisprudentielles viennent ajouter à l'agenda des équipes juridiques. Pour mesurer l'enjeu de ces nouveautés, des études menées récemment auprès des directions et services juridiques en France révèlent les tendances qui améliorent la prévention du risque juridique en entreprises.

Le nouveau visage de l'insécurité juridique des entreprises. Chaque année, les évolutions économiques et sociales sont marquées par une multiplication de normes qui affectent profondément la vie des entreprises. Cette absence reconnue de stabilité juridique érige l'enjeu réglementaire en risque principal des entreprises internationales et nationales, tel qu'il ressort des sondages menés dans de nombreux domaines de droit : responsabilité pénale, fiscalité, sanctions internationales, pouvoirs des autorités administratives indépendantes. 90% des services juridiques estiment qu'ils sont l'interlocuteur naturel de ces risques juridiques au sein de l'entreprise.

### Les nouveaux acteurs du risque juridique

Pour 60% des directions juridiques, les clients sont la première source de contentieux pour l'entreprise. Des nouveaux mécanismes institués, telles que l'action de groupe et la médiation, transforment cette relation entreprises/clients et impactent les stratégies juridiques des entreprises dans la résolution des conflits. La préservation du capital réputationnel de l'entreprise figure à ce titre dans les priorités des directions juridiques. Autre enjeu, la responsabilité pénale des dirigeants, déclenchée par de multiples acteurs internes et externes à l'entreprise, focalise de plus en plus l'attention des services juridiques et de leurs dirigeants sur ce thème.

### Les nouveaux risques de la conformité réglementaire

L'inflation réglementaire change radicalement le rapport des services juridiques à l'accès et la production à l'information juridique de l'entreprise.

Signe des temps, la conformité s'avère être une demande de plus en plus importante de la direction générale, laquelle doit répondre aux exigences de transparence vis-à-vis de ses parties prenantes ainsi que des partenaires sociaux.

Face à cette situation, l'enjeu des professionnels du droit en entreprises porte sur la maîtrise rapide et fiable de toutes les conséquences sur les actes de la société et des traitements requis par ces objectifs : ainsi, les nouvelles normes de ratios fonds propre pour les banques, les Say on pay, les mandats... génèrent des traitements supplémentaires, le plus souvent traités avec des ressources limitées.

### Les nouvelles frontières du risque subi et du risque souhaité.

1 entreprise sur 2 n'augmente pas ses budgets alloués à la gestion des risques juridiques, et par conséquent agit essentiellement sur une rationalisation des dispositifs et la formalisation des contrôles. L'augmentation de la productivité des services juridiques face à l'avalanche de nouvelles normes applicables aux entreprises se résout en un seul enjeu : le traitement de la complexité.

Quels outils utilisés par les services juridiques contribuent à une meilleure connaissance du risque subi ? Dans les faits, la maîtrise du risque souhaité s'avère un puissant moteur de visibilité interne à l'entreprise pour la fonction juridique.

**Au travers d'une analyse de 7 enjeux et actualités clefs qui parcourent ces chapitres, la conférence vise un panorama d'expertises et de bonnes pratiques qui contribuent à la performance de la fonction juridique en entreprise.**

Cette table ronde sera animée par Jonathan Diebolt, dirigeant de la société Squaremetric de 11h30 à 13h lors de la journée du management juridique.

### Seront présents en qualité d'intervenants :

- Marie-Astrid D'Evry, Directrice éditoriale, Lexis Nexis
- Cyril Godet, Responsable Juridique et Qualité, Equity
- Cassandre Mariton-Segard, Directrice, AVIVA
- Francois Mazon, avocat, Cabinet Alain Molla et Christophe Bass.



## Interview de Bruno Rocher Responsable des Affaires Sociales et Juridiques de JOA



### Pouvez-vous resituer votre innovation dans son contexte à savoir l'univers des casinos ?

Comprendre le besoin juridique social des Directeurs de casinos, nous a permis d'intégrer :

- leur gestion du temps avec multi-sollicitation : accueillir une clientèle diversifiée, en proposant des prestations jeux, restauration, animation artistique voire hôtelière et loisirs, dans un secteur règlementé, en visant une qualité de service élevée et conviviale,
- leur vision voire leur expérience antérieure parfois négatives de la matière juridique sociale,
- le souhait du Président (CEO) en terme de montée en compétences (supports et casinos).

Le secteur d'activité orienté loisirs doit être créatif et audacieux, supposant parfois le souhait de s'affranchir de contrainte. Notre rôle est malgré tout de formaliser des procédures en restant opérationnel : gérer et assumer ce paradoxe nous aide à démontrer l'opportunité opérationnelle à appliquer un process.

### Le fil conducteur de votre démarche d'innovation est « la performance est individuelle, le succès collectif », pouvez-vous nous l'expliquer ?

Notre objectif vise le positionnement du juriste qui s'efforce de capitaliser sur ce que chacun sait bien faire, mais aussi s'assure du progrès de chaque interlocuteur. Dès lors, l'expertise de la Direction Générale du casino nous est essentielle pour déterminer ce qui est réalisable localement, et acceptable juridiquement, pour valider comment bien traduire une règle juridique et garantir une application réaliste sur site. Nous proposons des « solutions clefs en mains », partant de la règle juridique, en intégrant les contraintes locales.

L'expertise et la performance juridiques rencontrent donc l'expertise et la performance opérationnelles, pour aboutir à un succès collectif : faciliter la gestion par l'opérationnel

de dossiers à enjeu juridique social, réduire les risques et litiges, fluidifier les relations sociales.

### Votre innovation a-t-elle permis au service juridique de devenir le business partner qu'il souhaitait être ?

Certains Directeurs apprécient un support cohérent, réactif, favorisant leur autonomie dans leur quotidien opérationnel. D'autres, plutôt initialement réticents sur la matière, ont reconnu la facilité d'utilisation des procédures, décomposées en étapes à suivre, se rapportant chacune à un acte déterminé.

Plusieurs ont mis en avant leur confort à fonctionner ainsi : le gain de temps est consacré aux clients (développement business) leur permettant ainsi de prendre des décisions en connaissance de cause (management du risque et des coûts), malgré la densité sociale.

Leur surprise quant à notre intérêt pour leurs problématiques opérationnelles a laissé place à leur compréhension de notre besoin de mesurer la réalité du terrain. Les opérationnels ont apprécié l'évolution de la posture du service juridique social, le plus en phase possible avec la réalité opérationnelle et mesurant les intérêts de chacun.

Notre orientation business partner s'est concrétisée.



[Retrouvez la présentation de l'innovation de JOA et votez en ligne](#)



PRIX DE  
L'INNOVATION  
EN MANAGEMENT JURIDIQUE

## Interview d'Estelle Sultanik Directrice juridique d'EOVI-MCD Mutuelle



### Prévenir les risques est au centre de votre innovation, en quoi cela a-t-il une importance particulière dans le domaine de l'assurance ?

Notre mutuelle défend une autre idée du métier et un modèle de développement au service des adhérents, dans le

respect des valeurs mutualistes et du système de protection sociale. Confrontées ces dernières années à une inflation normative, européenne et française, la sécurisation juridique, la prévention des risques et la garantie de conformité sont devenues des enjeux majeurs pour les assureurs et leurs adhérents.

Le devoir de conseil impose à tout assureur ou tout intermédiaire d'assurance, de guider son client et de lui proposer les produits les plus adaptés à sa situation personnelle. Contrairement à l'obligation d'information qui n'impose que le renseignement et ne nécessite pas d'appréciation personnelle, le devoir de conseil requiert une attitude proactive, afin d'orienter le souscripteur dans ses décisions et le mettre en garde lorsque les choix envisagés comportent des risques.

La Direction juridique a souhaité se positionner en lanceur l'alerte, intégrer un mode de fonctionnement préventif permettant de diminuer les risques d'incidents d'une part, et garantir l'intégrité de nos activités d'autre part. Ce devoir de conseil, nous souhaitons l'appliquer en interne à destination de nos opérationnels afin de les orienter dans leur prise de décisions.

### Quel est l'impact de votre innovation sur l'image de votre direction juridique ?

Ce que nous entreprenons, nous le faisons avant tout pour nos adhérents, nos collaborateurs, notre mutuelle. Nous avons engagé notre plan de communication interne : qui sommes-nous ? que faisons-nous ? que pouvons-nous faire pour vous ? Le juridique, un service au service des autres. Les premiers retours nous confortent dans notre action et nous motivent pour aller encore plus loin !

Changer l'image de notre profession, ébranlée par de nombreux préjugés et une certaine méconnaissance de nos missions, est une course de fond..., un travail quotidien pour lequel nous devons faire preuve de pédagogie, de patience, d'intelligibilité.

Ne plus être perçu comme celui qui dit non, celui qui contraint, qui freine.. mais être celui à qui on fait appel pour sécuriser son action, pour l'optimiser; la fiabiliser. Le droit est à votre service, ne le voyez plus comme une complication mais comme un outil vous permettant de faire mieux, de faire plus.

### Comment entendez-vous poursuivre cette démarche innovante ?

Nous recherchons, de manière permanente, la façon la plus judicieuse et la plus pragmatique d'assurer l'adéquation entre les objectifs que l'entreprise poursuit et les règles de droit qui s'imposent à elle. Pour répondre à ces objectifs nous devons d'innover. Nous avons amorcé la démarche, créer une culture juridique au sein de l'entreprise, fédérer les équipes opérationnelles, les inciter à intégrer la donnée « juridique » dans leurs activités quotidiennes. Ce n'est que la première étape.

La réglementation impose un certain nombre de prérequis dans la gouvernance des mutuelles, des responsabilités accrues, des exigences d'honorabilité et de compétence.

Le développement de nouveaux métiers, l'évolution de la protection sociale nous incitent à former tous les acteurs mutualistes. Les administrateurs de notre mutuelle doivent avoir une vision claire de leurs missions et responsabilités et maîtriser pleinement les cadres juridiques de l'activité mutualiste et assurantielle. Notre démarche sera de répondre à cette demande en créant et développant des outils adaptés. Nous ne pourrons cesser d'innover et de nous adapter.



[Retrouvez la présentation de l'innovation de EOVI-MCD et votez en ligne](#)

5<sup>ÈME</sup>  
JOURNÉE DU  
MANAGEMENT  
JURIDIQUE

# PROGRAMME

23 juin 2015

## 9h30 - 11h00 : Démontrer la valeur ajoutée du Contract Management.

La croissance exponentielle du nombre de Contract Managers en France ces cinq dernières années repose sur le caractère éminemment pluridisciplinaire des profils. Pourtant cette vision unique, latérale et globale, proposée par le Contract Management ne suffit pas à justifier l'engouement du marché. Afin d'assurer la pérennité du développement de la fonction et d'accentuer la professionnalisation des experts du secteur, la démonstration de la valeur ajoutée du Contract Management s'impose comme un gage de crédibilité sur le long terme.

- Pourquoi une telle démonstration est-elle exigée par la direction des organisations ?
- Comment imaginer des indicateurs de performance à la fois qualitatif et quantitatif ?
- Quels sont les outils permettant la mesure régulière de la valeur ajoutée du Contract Management ?
- Quelles sont les limites d'un tel exercice ?

*Table ronde animée par Grégory Leveau, Fondateur et Président de l'Ecole Européenne de Contract Management (e<sup>2</sup>cm).*

## 11h30 - 13h00 : 7 tendances clefs pour mieux prévenir les risques juridiques en 2015

Récemment, de nombreuses actualités réglementaires et jurisprudentielles viennent s'ajouter à l'agenda des équipes juridiques : actions de groupe, stratégies d'assurances, responsabilités civiles et pénales, réglementation sur les fraudes...

Pour bien mesurer l'enjeu de ces nouveautés, des études menées récemment auprès des directions et services juridiques en France révèlent les nouvelles tendances qui améliorent la prévention du risque juridique en entreprises.

Quelles tendances de prévention des risques en 2015 impactent le plus le quotidien des équipes juridiques en entreprises ?

Au travers d'une analyse de 7 enjeux et actualités clefs, un panorama d'expertises et de bonnes pratiques qui contribuent à la performance de la fonction juridique.

*Table ronde animée par Jonathan Diebold directeur de Square Metric*

## Déjeuner

## 14h30 - 16h00 : Libérons la parole du juriste d'entreprise ! Production, traitement et protection des données juridiques au sein de l'entreprise.

- Sécuriser la parole du juriste (production des données et avis) pour permettre de la libérer:
- Besoin de transparence – volonté gouvernementale et opinion publique favorables à plus de transparence - Partage et échange des données dans l'entreprise impliquant de la communication et de la formation.
- Déficit de protection ? Quelle voie pour l'améliorer ?

*Table ronde animée par l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE)*

## 16h30 - 18h00 : Présentation de 3 innovations en management juridique de directions juridiques.

Le Village de la justice organise pour la 3<sup>ème</sup> année, le Prix de l'innovation en management juridique qui a pour objectif de récompenser et valoriser la fonction juridique dans l'entreprise par la mise en œuvre d'outils et de process visant à améliorer le management. Lors de cette table ronde, les 3 lauréats sélectionnés par le Jury présenteront les innovations qu'ils ont mises en œuvre dans leur entreprise. A l'issue de la table ronde, 2 prix seront remis : le Prix du Jury et le Prix du Public.

*Table ronde animée par le Village de la Justice*

Inscription sur le site [www.journeemanagementjuridique.com](http://www.journeemanagementjuridique.com)

ou par téléphone au 01 70 71 53 80

-20%  
jusqu'au  
23 mai 2015

### Organisateurs



### Partenaires institutionnels



### Partenaires commerciaux :

